

FFPS/ Carnassier



Epreuve Championnat régional d'IDF Bateau 2021

Nom de l'épreuve : **Villeneuve sur Yonne (1^{ère} date comptant pour la coupe bateau IdF 2021)**

Date : **les 04 et 05 septembre 2021**

Nombre maximum de compétiteurs : **30 équipes.**

Personne responsable : **M. Alain ZLOCH**

1 allée André Despons Clément - 89500 Villeneuve sur Yonne

Tel : 06 34 27 45 39 - email : peche89500@orange.fr

Organisateur : AAPPMA de Villeneuve sur Yonne.

Lieu des rendez-vous des compétiteurs :

Samedi 04 septembre 2021 : Étang Louis Conte - rive gauche en aval du barrage de Villeneuve sur Yonne - Parking et descente à bateaux - départ de la compétition sur place

Dimanche 05 septembre 2021 : Descente à bateau à côté du club canoé-kayak - rive gauche en amont du barrage de Villeneuve sur Yonne - départ de la compétition de la plage

Nom de l'arbitre officiel prévu :

Renseignements sur l'épreuve

Prix d'inscription : **50 € par épreuve**

Date limite des inscriptions : **21 août 2021**

Ordre de paiement : **Chèque à l'ordre de l'AAPPMA de Villeneuve sur Yonne**

Adresse d'envoi de la fiche d'inscription : **AAPPMA -**

1 allée André Despons Clément - 89500 Villeneuve sur Yonne

Le préfishing sera interdit à partir du 27 août 2021

Programme du samedi 04 septembre 2021 :

- 07 h 00 : accueil des compétiteurs - Étang Louis Conte
- 07 h 30 : début de la mise à l'eau des embarcations.
- 09 h 00 : briefing + émargement
- 09 h 30 : départ de l'épreuve
- 17 h 00 : fin de la manche, remise des fiches compétiteurs + émargement
- 18 h 00 : exposition obligatoire des résultats pendant 15 minutes

Programme du dimanche 05 septembre 2021 :

- 07 h 00 : accueil des compétiteurs - Plage
- 07 h 30 : briefing + émargement
- 08 h 15 : départ de l'épreuve
- 16 h 00 : fin de la manche, remise des fiches compétiteurs + émargement
- 16 h 30 : exposition obligatoire des résultats pendant 15 minutes
- 17 h 30 : remise des prix suivi d'un pot de départ

Parcours de l'épreuve : **FFPS/ Carnassier**

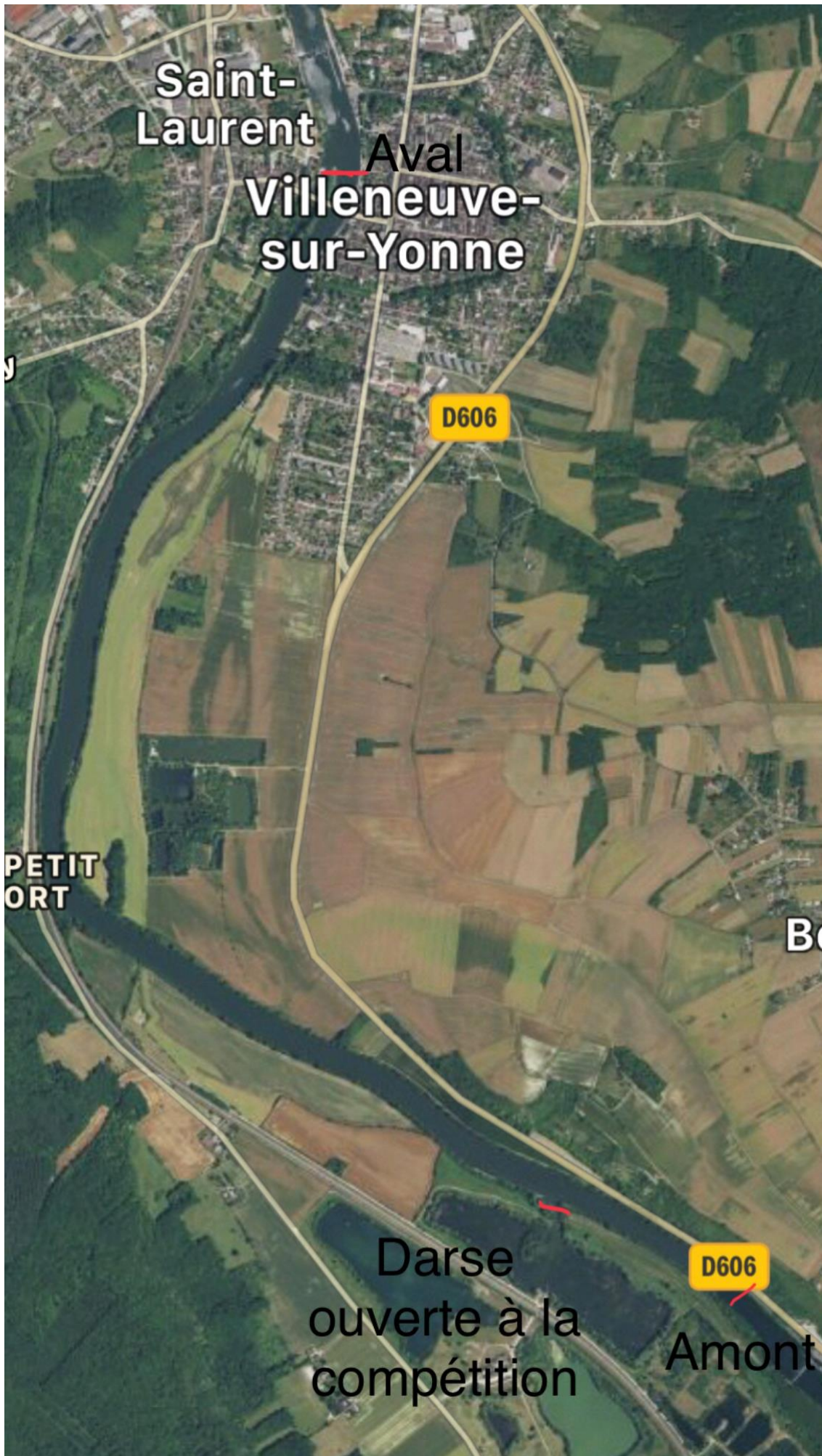
- Départ de chaque équipe toutes les trois minutes
- Utilisation de l'application my ffps
- Remise des fiches en fin d'épreuve à l'accueil

POISSONS HOMOLOGUES POUR LES 2 EPREUVES :

- Perche : *Perca fluviatilis* d'au moins 20 cm.
- Sandre : *Stizostédion lucioperca* d'au moins 50 cm.
- Brochet : *Esox lucius* d'au moins 60 cm.
- Black bass : *Microptérius salmoide* d'au moins 40 cm.
- Silure : *Silurus Glanis* d'au moins 80 cm (coef 0,5)
- Chevesne : d'au moins 35 cm

AUCUNE RESTRICTION DE PÊCHE POUR L'ENSEMBLE DE CES POISSONS

Ils seront présentés au bateau de contrôle ou aux postes fixes,
Durant le temps de pêche pour y être mesurés.



Saint-Laurent

Aval

Villeneuve-sur-Yonne

D606

PETIT
ORT

B

Darse
ouverte à la
compétition

D606

Amont

